

au Tribunal de Commerce de
REIMS

1, Place Myron Herrick
51100 REIMS
FAX 26-47-67-68
D 29 4 80 A

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant ** S.A.R.L.
* ENTREPRISE DENIS DURAND
* 27 RUE DU COMMERCE
*
*
** 51250 CORMONTREUIL

Ref : 57B179
RCS : 335781795

V/Ref : AL

Pieces déposées le 10/02/1994 Numéro : 940458

- ORDONNANCE SUR REQUETE DU 10/02/1994 : NOM. COMMIS. CHANG. CARL EN EN

--- Coût du dépôt : 77.95 Francs.
Dont T.V.A. : 7.36 Francs.

Eic : 3231

Le Greffier,

Dépot Effectué Par ** Société Anonyme
* SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE
* 19/21 RUE DENIS PAPIN
*
*
** 51100 REIMS



Société Juridique & Fiscale de Champagne

SOCIÉTÉ D'AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE REIMS

AVOCATS A LA COUR
SEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
ET EN DROIT DES SOCIÉTÉS

J. Claude CHAMEROY
J. Pierre CHINCHILLA
Gérard BOUTEILLER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Registre du Commerce de REIMS N° Analytique

Dépôt du : 10 FEV. 1994

57 8179



AVOCATS A LA COUR

Jean-Paul VLERICK

Sylvie DUMONT-DACREMONT

SERVICE DROIT FISCAL

Gilles CAQUOT

AVOCAT A LA COUR

SERVICE DROIT SOCIAL

Delphine LORAS

SERVICE DROIT DES SOCIÉTÉS

A. Françoise DOCHEZ

AVOCAT A LA COUR

EXTRAIT des MINUTES
du GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de REIMS

REQUETE PRESENTÉE
A MONSIEUR LE PRESIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE REIMS

La soussignée, Maître Anne-Françoise DOCHEZ,

Agissant en qualité d'Avocat membre de la SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE, Société d'avocats à la Cour d'Appel de REIMS,

A l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Les associés de la société ENTREPRISE DENIS DURAND, Société à responsabilité limitée au capital de 150.000 F, ayant son siège social 27 Rue du Commerce, 51350 CORMONTREUIL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro B 335.781.795, envisagent sa transformation en société anonyme.

En application de l'article 72-1 de la loi du 24 juillet 1966 modifiée, cette transformation ne pourra être décidée par la collectivité des associés que sur présentation par un ou plusieurs commissaires d'un rapport sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers.

Le même article dispose que le commissaire à la transformation peut être chargé de l'établissement du rapport sur la situation de la Société prévu par l'article 69 de la loi du 24 juillet 1966, et que dans ce cas, un seul rapport serait rédigé.

En conséquence, la soussignée ès-qualités demande qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de nommer un Commissaire en vue de l'accomplissement de la mission légale définie ci-dessus.

Fait à REIMS

Le 7 février 1994

Anne-Françoise DOCHEZ



Siège : 19-21, Rue Denis Papin - BP 264

51059 REIMS Cedex

Tél. 26.07.03.24 - Télécopie : 26.02.37.26

Bureau Secondaire : 40, Rue Buirette

51100 REIMS

Tél. : 26.47.62.56 - Télécopie : 26.40.98.29

Ordonnance

Nous, Président du Tribunal de commerce de REIMS,

Vu la requête qui précède,

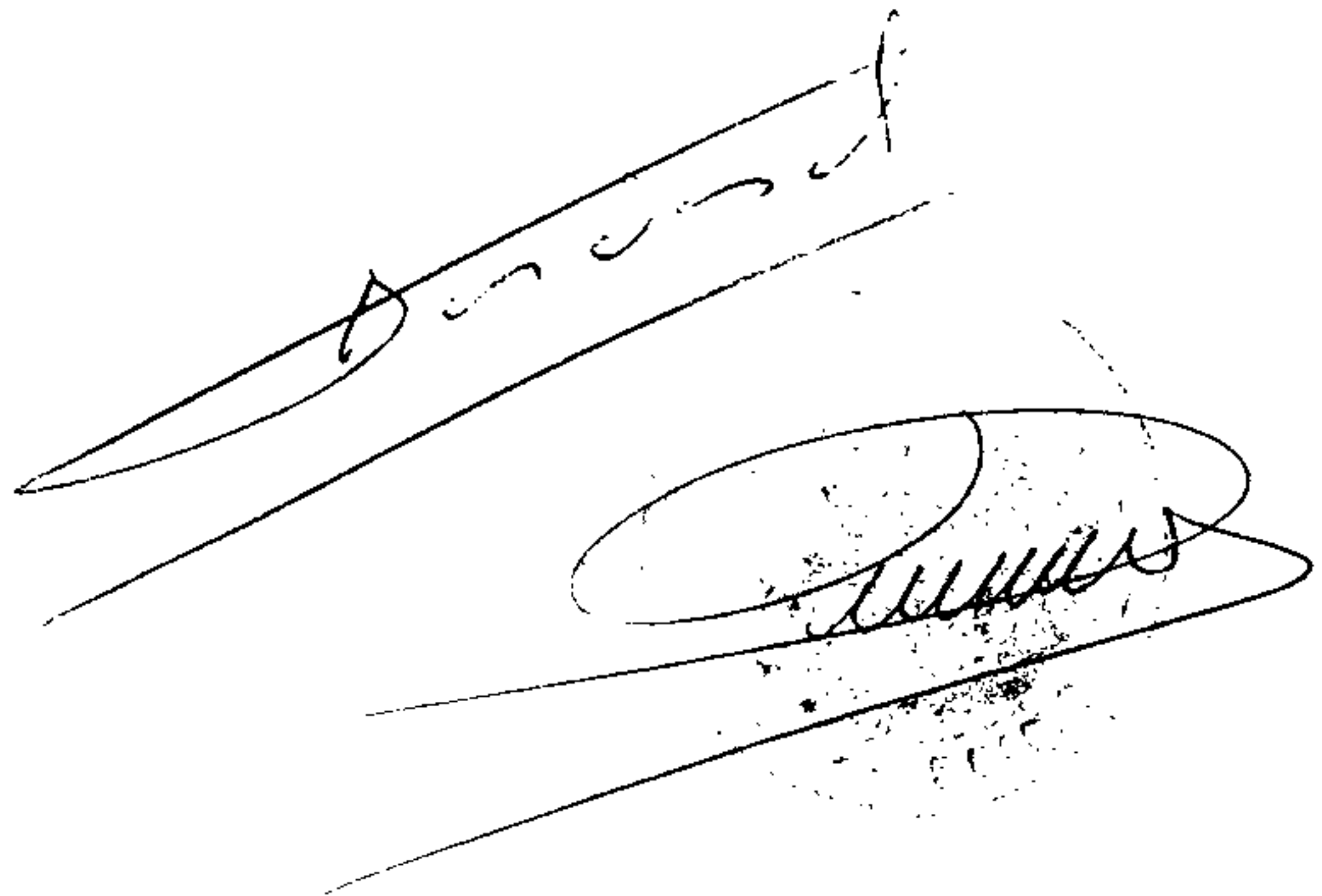
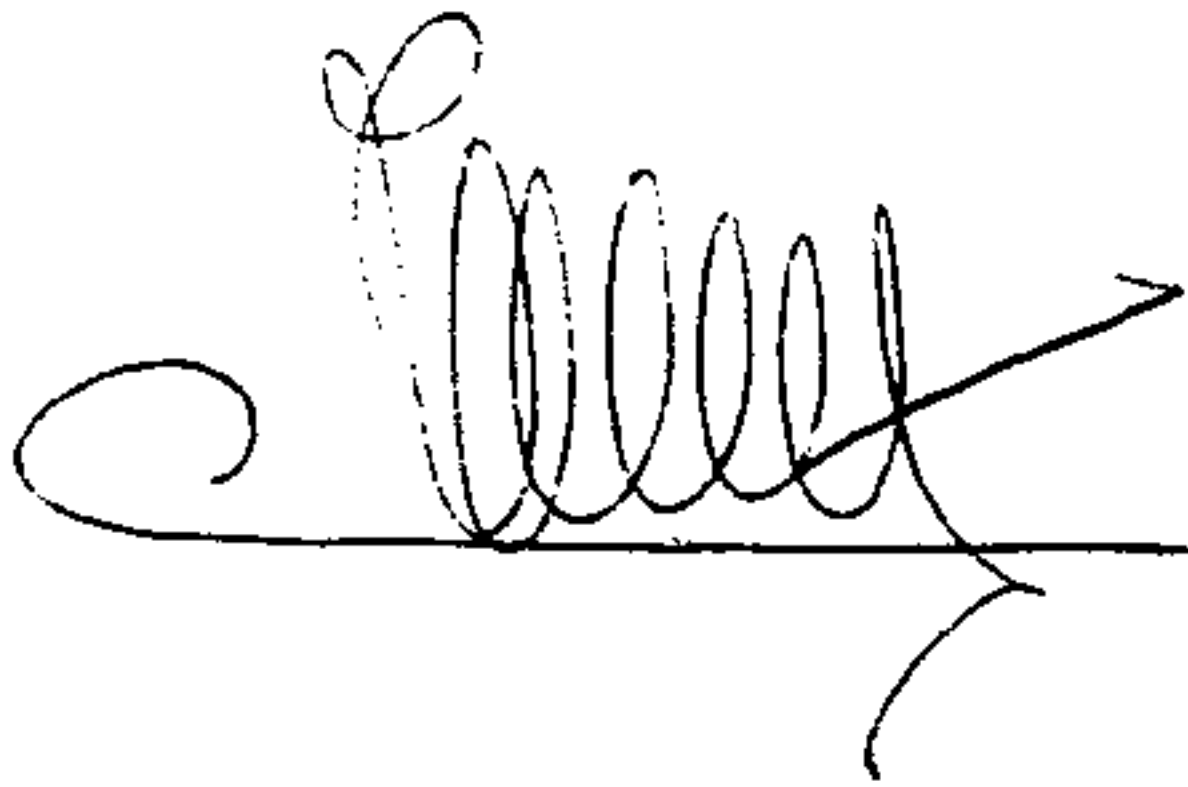
Vu les articles 69 et 72-1 de la loi du 24 juillet 1966 modifiée,

Désignons : SA GUERARD VIALA - 36, boulevard de la Paix à 51100 REIMS

avec la mission d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister, ainsi que d'établir le rapport sur la situation de la Société.

Fait à REIMS

Le 10 FEV. 1994



Pour Expédition Certifiée Conforme
Le Greffier Associé